

#### Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:05-7424-4Numéro de version:12.00Date de révision:30/10/2025Annule et remplace la09/04/2024

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) MASTIC D'ETANCHEITE A LA BROSSE 08537

Numéros d'identification de produit

FS-9100-3115-2 FS-9100-3116-0 FS-9100-3117-8 UU-0129-8396-9

7000079947 7000033756 7000079948 7100332114

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

#### 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

**Téléphone:** 01 30 31 61 61

**E-mail:** SER-productstewardship@mmm.com

**Site internet** htpp://3m.quickfds.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification par aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la forme physique du produit.

#### **CLASSIFICATION:**

Solide inflammable - Cat. 1 - Sol. Infl. 1; H228 Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### **MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

#### **Symboles:**

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

#### **Pictogrammes**





#### Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	5 - 10
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes,		919-857-5	< 10
cycliques, < 2% aromatiques			
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène		905-588-0	< 10

#### **MENTIONS DE DANGER:**

H228 Matière solide inflammable. H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Prévention:** 

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261A Eviter de respirer les vapeurs.

**Intervention::** 

P370 + P378En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières

inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

#### **AUTRES INFORMATIONS:**

#### Dangers supplémentaires (statements):

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif

#### **Précaution - Extra:**

Fournir une ventilation suffisante pour maintenir la concentration de vapeur en dessous de la concentration minimale explosive.

77% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

77% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

77% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Contient 77% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Etiquetage selon la Directive Européenne COV (2004/42/EC): 2004/42/EC IIB(e)(840) 470g/l

#### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. Substances

Ne s'applique pas.

#### 3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%		Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non-dangereux	Confidentiel	40 -	60	Substance non classée comme dangereuse
Caoutchouc acrylonitrile-butadiène	Confidentiel	10 -	20	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes,	(N° CE) 919-857-5	< 10		Liq. Inflamm. 3, H226
isoalcanes, cycliques, < 2%	(N° REACH) 01-			Tox.aspiration 1, H304
aromatiques	2119463258-33			STOT SE 3, H336
				EUH066
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes,		5 -	10	Tox. aquatique chronique 2, H411
cycliques	(N° REACH) 01-			Liq. inflam. 2, H225
	2119475515-33			Tox.aspiration 1, H304
				Irr. de la peau 2, H315
				STOT SE 3, H336
Masse de réaction d'éthylbenzène et de	(N° CE) 905-588-0	< 10		Tox. aigüe 4, H332
xylène	(N° REACH) 01-			Tox. aigüe 4, H312
	2119488216-32			Tox.aquatique chronique 3, H412
				Liq. Inflamm. 3, H226
				Tox.aspiration 1, H304
				Irr. de la peau 2, H315
				Irr. des yeux 2, H319
				STOT SE 3, H335
				STOT RE 2, H373
Acétate de n-butyle	(N° CAS) 123-86-4	1 -	5	Liq. Inflamm. 3, H226
	(N° CE) 204-658-1			STOT SE 3, H336
	(N° REACH) 01-			EUH066
	2119485493-29			
Minéral	Confidentiel	1 -	5	Substance avec une limite nationale
				d'exposition professionnelle

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

#### 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

NE PAS UTILISER D'EAU. En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit Le matériau n'affiche pas de point d'éclair en vase clos mais peut former un mélange air / vapeur inflammable / explosif.

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u> Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

#### Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion. Pendant la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême. Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminez toutes les sources potentielles d'inflammation lors du nettoyage en cas de déversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition

professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient Numéro Agence: Type de limite Informations CAS complémentaires:

Acétate de n-butyle 123-86-4 VLEPs France VLEP (8 heures): 241 mg/m3

(50 ppm); VLCT (15 minutes):

723 mg/m3 (150 ppm).

Minéral Confidentiel VLEPs France VLEP (VME)(Poussière

totale)(8 heures): 4 mg/m3; VLEP (VME)(Poussière respirable)(8 heures): 0.9

mg/m3

 $VLEPs \ France: Valeurs \ Limites \ d'Exposition \ Professionnelle \ (VLEP) \ aux \ agents \ chimiques \ en \ France \ (INRS)$ 

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de	Population	Type d'exposition humaine	DNEL	
Acétate de n-butyle	dégradation Employé		Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	11 mg/kg bw/d	
Acétate de n-butyle		Employé	Exposition par voie cutanée, à court terme, des effets systémiques	11 mg/kg bw/d	
Acétate de n-butyle	Employé		Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	300 mg/m3	
Acétate de n-butyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	300 mg/m3	
Acétate de n-butyle		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	600 mg/m3	
Acétate de n-butyle		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	600 mg/m3	

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Acétate de n-butyle		Sol agricole	0,0903 mg/kg d.w.
Acétate de n-butyle		Eau	0,18 mg/l
Acétate de n-butyle		Sédiments de l'eau	0,981 mg/kg d.w.
Acétate de n-butyle		Rejets intermittants dans l'eau	0,36 mg/l
Acétate de n-butyle		Eau de mer	0,018 mg/l
Acétate de n-butyle		Sédiments de l'eau de mer	0,0981 mg/kg d.w.
Acétate de n-butyle		Usine de traitement des eaux d'égout	35,6 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées:Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en-dessous de la concentration inférieure explosive.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

#### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

#### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Gris
Odeur	Caractéristique de solvant

\_\_\_\_\_

Valeur de seuil d'odeur	Pas de données de tests disponibles.
Point de fusion / point de congélation	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition:	>= 78,5 °C [Conditions:Butanone]
Inflammabilité	Solide inflammable: Catégorie 2
Limites d'inflammabilité (LEL)	Pas de données de tests disponibles.
Limites d'inflammabilité (UEL)	Pas de données de tests disponibles.
Point d'éclair:	>= -4 °C [ <i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	Pas de données de tests disponibles.
Température de décomposition	Pas de données de tests disponibles.
pH	la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique	458 333 mm²/s [@ 25 °C]
Hydrosolubilité	insoluble
Solubilité (non-eau)	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données de tests disponibles.
Pression de vapeur	Pas de données de tests disponibles.
Densité	1,2 g/ml [@ 25 °C ]
Densité relative	1,1 - 1,2 [ <i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Densité de vapeur relative	Pas de données de tests disponibles.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

#### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils 29 %

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

Décharge statique (les solides peuvent générer des charges d'électricité statique lors du transfert et des opérations de mélange, suffisantes pour être une source d'inflammation de mélange.)

étincelles et / ou flammes

Décharge statique (les solides peuvent générer des charges d'électricité statique lors du transfert et des opérations de mélange, suffisantes pour être une source d'inflammation de mélange.)

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

Eau

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

#### Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

#### **Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

#### Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire. Effets auditifs: les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

#### Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

\_\_\_\_\_

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, $<\!2\%$ aromatiques	Cutané	Composa nts similaire s	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de n-butyle	Cutané	Lapin	LD50 > 14 112 mg/kg
Acétate de n-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 1,8 mg/l
Acétate de n-butyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 21 mg/l
Acétate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 10 760 mg/kg
Minéral	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Minéral	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

### TAE = Toxicité Aigüe Estimée

### Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composa	Moyennement irritant
	nts	
	similaires	
Acétate de n-butyle	Lapin	Aucune irritation significative
Minéral	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composa	Aucune irritation significative
	nts	
	similaires	
Acétate de n-butyle	Humain	Moyennement irritant
Minéral	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis Valeur	
	mes	

D---- 10 J- 2

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composa nts	Non-classifié
	similaires	
Acétate de n-butyle	Multiples	Non-classifié
	espèces	
	animales.	

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis mes	Valeur
	incs	
Minéral	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Acétate de n-butyle	In vitro	Non mutagène
Minéral	In vitro	Non mutagène
Minéral	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Cancerogenicite			
Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Multiples	Non-cancérogène
		espèces animales.	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Minéral	Cutané	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Minéral	Inhalation	Rat	Cancérogène

### Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenès e
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 9,5 mg/l	2 génération

D 11.1 00

Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 9,5	2 génération
		fertilité masculine		mg/l	
Acétate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 3,6	2 génération
		développement		mg/l	
Minéral	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL	Pendant
		développement		1 600 mg/kg	l'organogenès
					e

#### Lactation

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

### Organe(s) cible(s)

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composa nts similaire s	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9-C11, n- alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
Acétate de n-butyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Acétate de n-butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Acétate de n-butyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour	Rat	LOAEL 0,4	4 semaines

D 10 L 0

d'éthylbenzène et de xylène			les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		mg/l	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Coeur   Système endocrine   tractus gastro-intestinal   système hématopoïétique   muscles   Rénale et / ou de la vessie   Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Coeur   la peau   Système endocrine   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système immunitaire   Système nerveux   Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Hydrocarbures, C9-C11, n- alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Foie   Rénale et / ou de la vessie   Système endocrine   tractus gastrointestinal   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   muscles   Système nerveux   Système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation		Non-classifié	Rat	NOAEL 9,6 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	tractus gastro- intestinal   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 4,8 mg/l	13 semaines
Acétate de n-butyle	Inhalation	Coeur   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système immunitaire   des yeux   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 9,6 mg/l	13 semaines
Minéral	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Minéral	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18	113 semaines

Page: 13 de 23

Système		mg/m3	
respiratoire			

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

#### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

### Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Amphipode	Composant analogue	10 jours	LL50	1 100 mg/kg (poids sec)
Hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes,	919-857-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	100 mg/l

Page: 14 de 23

isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques						
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Algues vertes	Composant analogue	73 heures	ErC50	4,36 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	3,82 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Algues vertes	Composant analogue	73 heures	NOEC	0,44 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	56 jours	NOEC	1,3 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Puce d'eau	Composant analogue	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Boue activée	Composant analogue	30 minutes	EC50	>198 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Ver rouge	Composant analogue	56 jours	NOEC	42,6 mg/kg (poids sec)
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Microbes du sol	Composant analogue	28 jours	EC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Minéral	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acétate de n-butyle	123-86-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	397 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	18 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	44 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	196 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	23,2 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Protozoaires ciliés	Expérimental	40 heures	IC50	356 mg/l
Acétate de n-butyle	123-86-4	Laitue	Expérimental	14 jours	EC50	>1 000 mg/kg (poids sec)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Minéral	Confidentiel	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

		insuffisantes				
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.3 jours (t 1/2)	
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	3.1 Années (t 1/2)	

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
		**		V 1	résultat	
Hydrocarbures, C7, n- alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C9-C11, n- alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<=25.9	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.2	
Minéral	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acétate de n-butyle	123-86-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.3	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Masse de réaction	905-588-0	Composant	Koc	537 l/kg	
d'éthylbenzène et de		analogue Mobilité			
xylène		dans le sol			
Acétate de n-butyle	123-86-4	Modelé Mobilité	Koc	135 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
		dans le sol			

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

### 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Page: 16 de 23

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1139	UN1139	UN1139
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE	SOLUTION D'ENROBAGE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.

Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

#### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

# 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

IngrédientNuméro CAS<br/>MinéralClassification<br/>Grp. 2A: Probablement<br/>carcinogène pour les<br/>hommesRéglementation<br/>Centre International de<br/>Recherche sur le<br/>Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1 Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

### **Règlement** (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

#### Tableau des maladies professionnelles

84

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Dagg: 19 da - 2

H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Raison de la révision:

Email - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.

Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.

Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée. Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

### Annexe

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle des revêtements
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau
	ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel
	(aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités	Application of product with a roller or brush. Pulvérisation de
couvertes	substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mes	
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation
	Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante;
	Durée d'utilisation: 8 heures / jour;
	Jours d'émission par an: 300 jours/ans;
	A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine
	Non nécessaire;
	Environnemental
	Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la
	section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les
	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion
	du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle des revêtements
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots
	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau
	ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel
	(aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités	Application du produit Conditions pour faire le mélange (systèmes ouverts)
couvertes	Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes,
	bouteilles ou petits contenants.
21 Conditions opérationnelles et des me	esures de gestion des risques
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour;
	TA L DDGGGT
	Tâche: PROC07;
	taux de renouvellement de l'air: 10 - 15 ;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine

	Lunettes - résistant aux produits chimiques;
	Environnemental
	Non nécessaire;
	Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus:
	Tâche : Matériau de transfert;
	Santé humaine;
	Appareil de protection respiratoire à purification d'air , demi-masque.;
	Tâche: PROC05;
	Santé humaine;
	Ventilation extractive locale;
	, and the second
	Tâche: PROC07;
	Santé humaine;
	Appareil de protection respiratoire à purification d'air , demi-masque.;
	Tâche: PROC10;
	Santé humaine;
	Mettre en place une ventilation extractive aux endroits ou il y a des émissions;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la
	section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les
_	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion
	du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau
	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune
	inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités	Application of product with a roller or brush. Pulvérisation de
couvertes	substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mo	esures de gestion des risques
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation
	Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante;
	Durée d'utilisation: 8 heures / jour;
	A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine
	Non nécessaire; Environnemental
	Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la
iviesures de gestion des déchets	section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	Section 13 de cette 1 DS.
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les
	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

	du risque identifié sont mises en place.
	1 au - 1
Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots
The state of the s	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et
	déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou
	déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau
	ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune
	inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités	Application du produit Conditions pour faire le mélange (systèmes ouverts)
couvertes	Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes,
	bouteilles ou petits contenants.
21 Conditions opérationnelles et des me	
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine
	Lunettes - résistant aux produits chimiques;
	Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à
	5 par heure);
	Environnemental
	Non nécessaire;
	Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à
	celles listées ci-dessus:  Tâche: Matériau de transfert;
	Santé humaine;
	Appareil de protection respiratoire à purification d'air, demi-masque.;
	repaired de protection respiratoire à parmeation d'air , demi masque.,
	Tâche: Mélange;
	Santé humaine;
	Appareil de protection respiratoire à purification d'air , demi-masque.;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les
	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion
	du risque identifié sont mises en place.
	at hope recentle sont mises on piace.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

\_\_\_\_\_

3M(TM) MASTIC D'ETANCHEITE A LA BROSSE 08537		
Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m	n.fr	

Page: 23 de 23